

# ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DES CADRES EN RÉGIONS BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE SOUS L'EFFET DE LA CRÉATION DES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

## 1. ÉTAT DES LIEUX EN RÉGIONS

■ La région Bretagne se présente comme un territoire à forte identité dont l'économie s'est rapidement réformée, mais demeure fortement spécialisée.

En dépit d'un mouvement d'urbanisation puissant, elle conserve une composante rurale plus importante que la moyenne nationale.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, la région Bretagne comptait 4 départements et environ 3 millions d'habitants. Elle est, après les régions Nord/Pas-de-Calais et Lorraine, la région qui affiche le solde migratoire de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur le plus déficitaire du territoire national.

Selon l'Insee, le PIB breton atteint environ 67 milliards d'euros, soit 4,3% du PIB de la France métropolitaine. Trois secteurs d'activité - l'agriculture, la construction, les services administrés à l'économie régionale - présentent une contribution à la valeur ajoutée plus élevée qu'au niveau métropolitain. À l'inverse, l'industrie et le tertiaire marchand, ont un poids moins important qu'au niveau hexagonal.

**De tradition rurale et maritime, la Bretagne est d'industrialisation récente.** L'industrie bretonne est, par ailleurs, faiblement diversifiée, 60% des effectifs étant regroupés dans 5 secteurs d'activités : l'agroalimentaire, l'électronique (notamment à Brest), les télécommunications (Lannion), l'automobile (Citroën à Rennes) et la construction navale.

La Construction et, dans un genre différent les cosmétiques sont, par ailleurs, bien représentés. Le secteur des Services occupe une place prépondérante dans l'économie régionale, avec un fort développement des Services aux entreprises, ces dernières années.

**L'agriculture bretonne est un pilier de l'économie régionale, mais aussi nationale.** Essentiellement tournée vers l'élevage, elle fournit 20% du lait produit en France, 33% des veaux, 38% des volailles, 48% des œufs frais et plus de 50% des porcs.

**Le commerce extérieur est relativement limité** : la Bretagne exporte et importe relativement peu.

**En termes d'emploi**, si l'agriculture et la pêche demeurent des activités importantes, la région a été marquée à partir des années 80 par le développement d'une économie industrielle et tertiaire performante.

La Bretagne est l'une des rares régions françaises à avoir connu une augmentation de la création d'emplois dans l'industrie après 1980, même si ce secteur a commencé à perdre des emplois à partir de 2000.

Le taux de chômage régional se maintient à un niveau structurel qui se situe 1 ou 2 points selon les années en-dessous de la norme nationale.

Concernant le secteur privé, un peu plus de 700 000 salariés travaillaient en Bretagne en 2006, soit 4,4% des salariés en France. Plus d'un tiers des salariés bretons travaille en Ile-et-Vilaine.

L'industrie, représente 23% des emplois salariés du secteur privé (la moyenne française s'établissant à 21%).

La construction emploie 11% des salariés du secteur privé (9% en France). Le tertiaire, 66% (contre 70% en France).

## NEUF PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ EN RÉGIONS BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE

PÔLES	ACTIVITÉS
Atlantic Biothérapies	Biotechnologies - Santé
Auto Haut de Gamme	Automobile
EMC2	Matériaux
Enfant	Équipement du foyer et de la personne
Génie Civil Ouest	TP, Construction, Bâtiment
Images & Réseaux	Télécom, Image, Réseaux
Mer	Technologies marines,
Valorial	Agroalimentaire
Végépolys	Agroalimentaire

**3% des cadres français travaillent en Bretagne** et le taux d'encadrement dans cette région s'élève à 13%, soit 2 points de moins que la moyenne nationale hors Ile de France (15%).

Le secteur des Services - Transports emploie la moitié des cadres de la région (49%).

Plus d'un tiers des cadres (36%) travaillent en Ile-et-Vilaine et dans ce département, le bassin d'emploi de Rennes concentre à son tour plus des deux tiers de l'effectif cadres du département.

**En termes de Recherche et d'enseignement supérieur, la région est bien dotée** et le Schéma régional de développement économique (SRDE 2005-2010) présente une vision partagée des enjeux, à moyen terme, de l'économie bretonne et des modalités d'intervention communes pour y répondre. Il souligne :  
- un certain nombre de composantes de qualité (formation, recherche, innovation, ressources naturelles) qui sont autant d'atouts certains pour l'avenir,  
- des points de progrès : un système productif en pleine restructuration et un tissu économique qui doit s'ouvrir davantage vers les marchés extérieurs,  
- des enjeux futurs : enjeux de qualification de main-d'œuvre et de diversification de son économie.

Appui des filières, définition de projets globaux et développement économique durable sont les mots clés de ce schéma.

**Quatre pôles de compétitivité ont été labellisés en 2005 pour relever des défis majeurs, notamment renouveler l'appareil industriel et le préparer aux enjeux de demain** : Mer, Images & Réseaux, Valorial, Auto haut de gamme. Avec deux pôles de dimension mondiale parmi les 17 reconnus en France, la Bretagne est une région parmi les plus impliquées dans ce dispositif.

D'après l'Apec, les pôles concernent la moitié de l'effectif cadre breton, soit environ 45 000 cadres.

■ **La région Pays de la Loire est attractive et affiche une belle vitalité démographique. Région industrielle riche de milliers de PME/PMI, sa puissance économique repose sur un socle industriel qui a su se diversifier et se renouveler grâce au tempérament d'entrepreneur et au savoir-faire des ligériens.**

Limitrophe avec les régions Bretagne et Poitou-Charentes sur la façade atlantique, Basse-Normandie au nord et Centre à l'est, la région Pays de la Loire s'étend sur 32 000 km<sup>2</sup> et couvre cinq départements, soit 5,9% de la superficie nationale. La proportion de la population vivant dans l'espace rural y est bien supérieure à la moyenne nationale, notamment en Mayenne (43%) et en Vendée (55%).

Avec environ 3,4 millions d'habitants, la région Pays de la Loire elle est la cinquième région de France. Et 30% des habitants de la région ont moins de 25 ans.

Entre 1999 et 2005, la population ligérienne a ainsi augmenté au rythme annuel de 0,84%, donc plus rapidement que la moyenne de la métropole (0,62%).

Selon l'Insee, la valeur ajoutée brute des Pays de la Loire s'établit à environ 71 milliards d'euros. Le tertiaire est le secteur le plus important de la région en termes de contribution au PIB régional, la part des activités tertiaires restant néanmoins largement inférieure au niveau national.

Avec 5% du PIB national, les Pays de la Loire occupent la cinquième place des régions françaises. La force et la stabilité de l'économie régionale sont dues à la diversité de ses secteurs industriels comme à l'essor des activités de services. Elle possède un appareil productif tourné vers l'industrie. Cette dernière occupe, dans la région, une place plus importante comparée à la moyenne nationale (28% des établissements de plus de 10 salariés contre 23% seulement en moyenne nationale)

À l'inverse, le secteur des services aux entreprises y est légèrement moins présent (17% des établissements de plus de 10 salariés contre 19% en moyenne nationale).

La région a, par ailleurs, développé un tourisme à la portée de tous autour de son patrimoine architectural et de ses cours d'eau, en premier lieu la Loire, tout en valorisant ses 450 km de côtes qui attirent, chaque année, plusieurs millions de touristes.

Parallèlement, le commerce extérieur, en Pays de la Loire, comble progressivement son retard.

**La région Pays de la Loire est aussi la deuxième région agricole française.**

Elle contribue pour 10% de la production nationale et dispose d'une grande diversité de production qui résulte de ses conditions naturelles très favorables. En termes d'emploi salarié et d'emploi cadre (secteur privé) et selon l'Insee, la région Pays de la Loire compte environ 1,4 millions d'emplois, soit 5,6% de l'emploi national. Son taux de chômage est inférieur de plus d'un point au taux national.

**4% des cadres français travaillent en région Pays de la Loire** et le taux d'encadrement de cette région est de 13% (inférieur à la moyenne nationale hors Ile de France de 15%). Plus du tiers des cadres du secteur privé travaillent dans le département de la Loire-Atlantique et 1 cadre sur 4 exerce son activité dans le secteur de l'industrie.

**Quelques facteurs sont susceptibles de brider les performances de la région :**

- une industrie traditionnelle très exposée,
- un secteur tertiaire qui n'a pas encore atteint sa maturité,
- un commerce extérieur à développer,
- une recherche-développement encore embryonnaire.

Malgré un développement notable depuis 10 ans, la recherche ligérienne reste sous-dimensionnée par rapport au poids économique de son territoire. Le Conseil régional a donc fait de son développement une priorité. Ses principaux domaines d'intervention concernent la santé et les biotechnologies, l'agroalimentaire et le végétal, les matériaux et la mécanique, les sciences et techniques de l'information et de la communication (STIC).

Le Schéma régional de la recherche 2007-2013 traduit une démarche volontariste de la région et constitue un document fondateur d'une politique de recherche composé de 3 volets :

- le développement de l'innovation et de la recherche partenariale (entre chercheurs et entrepreneurs) inscrit dans le Schéma régional de développement économique (SRDE),
- le lien indissociable avec l'enseignement supérieur inscrit dans le Schéma régional de l'éducation et de la formation (SREF),
- la structuration et le développement des compétences scientifiques au sein du Schéma régional de la recherche (SRR).

**La région s'est aussi dotée de cinq pôles de compétitivité pour relever des défis majeurs notamment renouveler l'appareil industriel et le préparer aux enjeux de demain : Atlantic Biothérapies, EMC2, Enfant, Génie Civil Ouest, Végépolys.**

## Bretagne + Pays de la Loire : une « méta région »

Réunies, les deux régions représentent 7% de l'emploi cadre de l'Hexagone et 9 des 71 pôles de compétitivité labellisés. Elles couvrent environ 60 000 km<sup>2</sup> et comptent 6,3 millions d'habitants, soit une population équivalente à celle de la région Rhône-Alpes (seconde région de France sur ce critère).

Elles présentent des complémentarités intéressantes notamment sur le plan industriel et de la R&D.

Si l'industrie bretonne est fragile, récente et faiblement diversifiée, celles des Pays de la Loire est plutôt diversifiée et performante. Elle fait une large place aux acteurs traditionnels.

En revanche, la région Pays de la Loire affiche un certain retard en matière de R&D, alors que la Bretagne apparaît particulièrement bien dotée dans ce domaine.

Enfin, avec 9 pôles de compétitivité, dont 3 mondiaux ou à vocation mondiale, la Bretagne et les Pays de la Loire « réunis », ont « partie liée » pour relever des défis régionaux, nationaux et mondiaux

Au total, environ 85 000 emplois cadres sont associés aux activités des quatre pôles bretons et des cinq pôles ligériens.

■ **De manière générale, la valeur ajoutée des pôles ne saurait se mesurer à la seule aune de la création ou du maintien d'emplois en nombre. Elle s'incarne avant tout dans une dynamique « incontestablement engagée » et dans un certain nombre de bonnes pratiques mises en œuvre.**

Dresser un bilan des pôles est un travail délicat pour deux raisons :

- les pôles sont de création encore récente et il faudrait davantage de recul pour en évaluer l'impact ;

- les pôles s'étant généralement construits sur la base de structures préexistantes, il est difficile de distinguer l'impact des pôles de celui de ces structures. Enfin, de l'avis unanime des acteurs interrogés, les pôles n'ont pas pour principale mission de créer ou de maintenir l'emploi. « Ils doivent, en premier lieu, générer du réseau et des synergies, afin de produire une connectique puissante, rapidement créatrice d'innovation. »

Ils doivent permettre de « renforcer l'attractivité des territoires en leur conférant une visibilité plus grande au niveau régional, national, mondial. » La création d'emploi devrait résulter « tout naturellement... mais indirectement » du succès de ces deux missions préalables.

Des succès indéniables peuvent être soulignés : dynamisme des filières, instruments puissants de communication et fédération d'acteurs sont les trois principaux accomplissements des pôles jusqu'à présent.

Certaines difficultés de rodage doivent cependant encore être surmontées :

- le fonctionnement des structures de gouvernance n'a pas systématiquement atteint son rythme de croisière,
- la mobilisation des acteurs est inégale,
- le financement de projets innovants est réel mais se heurte encore à un certain nombre d'obstacles.

## 2. À L'HORIZON 2010-2015, LES SCÉNARIOS DE L'APEC

■ La création (ou la consolidation) d'emplois doit venir des entreprises... et sera différée dans le temps.

**Unaniment, la relation qui lie les pôles de compétitivité à l'emploi est perçue comme complexe tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif.** C'est aussi une relation, indirecte et différée. Les pôles en témoignent tout à tour :

« Concernant l'impact du pôle sur l'emploi, Il faut laisser le temps aux pôles. Quand on est sur un sujet en R&D dans une entreprise ou dans un laboratoire académique, il peut se passer plusieurs années d'avant d'avoir un produit industriel qui va générer du CA ou de l'emploi. » (Pôle I & R)...

« La création d'emplois est une finalité de notre pôle, mais elle n'est ni notre première préoccupation, ni notre premier indicateur de réussite... » (Pôle Mer)...

« Aujourd'hui, nous sommes encore dans la phase de mise en place, de développement... par ailleurs, l'impact des pôles est à inscrire dans une logique de flux avec plus ou moins d'emplois pour tous types de raisons. » (Pôle Valorial)...

« Ce qui fait l'emploi, ce sont les carnets de commande des entreprises et le pôle peut aider les entreprises à les remplir... mais le pôle ne crée pas d'emplois directement (sauf emplois de gouvernance). Le lien est indirect... ce sont les entreprises qui créent les emplois. » (Pôle EMC2)...

« Pour l'instant, les créations d'emplois sont directement liées aux projets des pôles (et donc rien ne garantit leur pérennité)... L'enjeu de départ du pôle était de maintenir l'emploi... et l'approche du végétal est donc plus défensive qu'offensive... si création d'emplois il y a, elles se feront sur l'amont et l'aval, mais certainement pas dans les entreprises de production. » (Pôle Végépolys).

■ Elle implique que certains leviers soient activés et certains freins relâchés.

Certains leviers sont communs à tous les pôles. Pour que la dynamique des pôles soit, à terme, créatrice d'emploi, plusieurs conditions de réussite doivent être réunies :

- des acteurs capables de travailler ensemble pour acquérir la taille critique et mutualiser les moyens,
- des partenaires lucides vis-à-vis de ce qu'ils peuvent attendre des pôles (notamment les PME),
- des PME bien impliquées et accompagnées dans leurs démarches,
- une très bonne implication des académiques,
- une bonne intelligence/cohérence entre les actions des collectivités territoriales et celles de l'État,
- des réalisations commerciales importantes pour les entreprises,
- de la rapidité dans tous les domaines dont celui de la prise de décision,
- des ressources humaines disponibles en quantité et en qualité : « Trouver les bonnes compétences libérera la croissance des entreprises... ne pas les trouver peut la brider considérablement »,
- une pérennité des financements privés pour compléter les financements de l'État et de la région.

### Comparativement aux autres acteurs interrogés, les PME dressent le constat le plus sévère vis-à-vis de leur appartenance aux pôles de compétitivité

Comme dans d'autres régions françaises, les PME paraissent moins mobilisées que les autres acteurs. Leurs enjeux présentent, en effet, un décalage important avec les préoccupations premières des institutionnels, des grandes entreprises et des centres de recherche et de formation. Elles souhaitent que les projets financés soient de court terme et davantage adaptés à leurs besoins, c'est-à-dire moins orientés vers la recherche fondamentale ou vers le long terme.

Enfin, les PME sont les acteurs qui rencontrent le plus de difficultés pour attirer des candidats au recrutement; elles souffrent parfois d'un déficit d'image et dénoncent des formations inadaptées aux PME.

Néanmoins, certaines PME semblent tirer bénéfice de l'appartenance aux pôles de compétitivité lorsqu'elles entretiennent des connections avec de grandes entreprises, pouvant alors bénéficier de leur « aspiration » et de leur expérience.

Enfin, il est intéressant de noter que la quasi-totalité des entreprises interrogées, même lorsqu'elles n'ont pas bénéficié de financement de projets se disent prêtes à renouveler leur expérience au sein des pôles et optimistes quant à l'avenir des pôles de compétitivité.

■ L'Apec estime à environ 27 000 le nombre d'emplois cadres susceptibles d'être créés sous le seul effet des pôles de compétitivité à l'horizon 2010-2015.

**Jusqu'à 2010, la création de pôles ne doit pas altérer l'orientation générale de l'emploi dans les deux régions observées** et environ 20 000 emplois nouveaux pourront être créés dans les deux régions réunies.

En revanche, à partir de 2010 et à l'horizon 2015, deux scénarios sont possibles : optimiste ou pessimiste.

**Si tout va bien à l'horizon 2010-2015, les 9 pôles pourraient créer sous le seul effet de leur développement environ 27 000 nouveaux emplois cadres.**

Un tel volume de créations d'emplois cadres placerait l'ensemble que constituent les deux régions au troisième rang de régions de l'Hexagone après Rhône-Alpes et l'Île-de-France sur ce critère. Dans ce scénario, toutes les potentialités de ressources convergeraient pour aboutir à un modèle de développement optimisé. Elles seraient accompagnées par des mesures politiques volontaristes et incitatives, un contexte socio-économique constamment porteur et une attractivité régionale renforcée.

**En revanche, même si les acteurs régionaux rencontrés n'ont jamais évoqué (et encore moins validé) l'hypothèse d'un scénario pessimiste, l'Apec se refuse de l'exclure.**

Les menaces susceptibles de peser sur les pôles peuvent entraver leur développement et les leviers évoqués plus haut sont insuffisamment activés.

Parallèlement, certains freins peuvent se révéler plus actifs que prévu. Dans ce cas de figure, un scénario pessimiste peut être envisagé. La création d'emplois cadres serait alors ralentie à partir de 2010 et, sur la période 2010-2015, 9 400 emplois cadres seraient seulement créés par les deux régions réunies (soit une perte d'environ 13 000 emplois).

Selon ce scénario, non seulement les conditions de réussite évoquées dans le scénario précédent ne seraient pas réunies, mais il résulterait, par ailleurs, certains effets pervers de la création des pôles. Ces effets seraient d'autant plus importants que dans les deux régions, l'effectif cadre associé au développement des pôles est important (respectivement 50% en Bretagne et 34% en Pays de la Loire).

■ De fait, la quasi-totalité des acteurs interrogés est optimiste et nombre d'entre eux seraient prêts à renouveler leur expérience au sein des pôles.

L'existence des pôles est, selon eux, tout autant cruciale pour porter l'excellence des deux régions au-delà de leurs frontières que pour assurer la survie et le développement de l'économie régionale, c'est pourquoi... « Même si certaines difficultés sont inévitables, Il n'est à aucun moment envisagé la disparition de certains pôles. », « Il n'y a pas d'autre choix, notamment dans la mesure où le pôle est la seule initiative actuelle qui permette de donner de la visibilité à la région... le pôle est l'occasion de faire de la Bretagne un pôle d'excellence en matière de... mieux vaut en être... il faut persévérer... le pôle est une réponse indispensable aux menaces qui pèsent sur certains secteurs. »

**Ils soulignent cependant que la pérennité des pôles dépendra :**

- de facteurs externes que les pôles ne pourront pas influencer,
  - de la capacité des pôles à faire face à leurs dysfonctionnements internes.
- Quelques ajustements relatifs à l'action des pôles doivent être opérés : préserver la cohérence des pôles, faciliter les conditions de financement et diversifier les sources de financement, solidifier la coopération entre les différents adhérents. « ...la machine est lancée et ne s'arrêtera pas comme cela...mais il faut entretenir la flamme... »

### 3. LES EMPLOIS DE DEMAIN

#### ■ Le renforcement de la création de valeur passe nécessairement par plus de qualification des métiers... et par davantage de pluridisciplinarité au sein des équipes comme dans les modules de formation.

De manière générale, les acteurs souhaitent : « Plus de pluridisciplinarité au niveau des équipes innovantes et aussi que soient enfin mélangées, dans les cursus de formation, sciences molles et sciences dures... mais que soit maintenues la qualité des formations techniques existantes. », « Une ouverture plus grande sur le design, le marketing, la communication, l'économie et un souci du client » et des usages de l'innovation plus important. »

#### ■ Les pôles de compétitivité révèlent des tensions nouvelles mais aussi le plus souvent préexistantes.

Pour leurs projets de R&D, les entreprises des pôles disposent d'un vivier de compétences important : doctorants et post-docteurs, et rencontrent donc assez peu de problèmes. En revanche, dans certains domaines, des tensions majeures sont à signaler. Il en existe dans les métiers de la métallurgie et du composite, en bureau d'études. D'autres concernent l'encadrement intermédiaire notamment pour travailler sur les chantiers, les métiers des domaines hertziens et du « sans fil », les métiers du développement logiciel. « On a besoin de bons développeurs seniors et d'architectes logiciel... et on n'en trouve pas... » Il existe aussi des difficultés pour recruter des ingénieurs notamment en optique, en électronique et en informatique. Et dans le domaine du végétal en entreprises de production : « On ne trouve pas les compétences pour travailler dans nos entreprises (qu'il s'agisse de cadres ou de non-cadres) et on ne trouve pas non plus les étudiants pour remplir les filières de formation... les jeunes ne sont pas attirés par les métiers du végétal et le végétal suscite peu de vocations au niveau de la recherche (mauvaise image, OGM)... »

De manière générale, les recrutements d'ingénieurs ne posent pas réellement de problèmes. En revanche, la situation est plus complexe pour les BEP et BTS : chauffeurs d'engin (cariste, par exemple), maintenance (« électromécanicien, électronique de puissance.

#### ■ Des tendances se dessinent.

De fait, en Bretagne et en Pays de la Loire comme dans les autres régions observées, il convient de distinguer :

- les pôles liés aux nouveaux métiers ou métiers de l'innovation : développement durable et sécurité maritime (pôle Mer), Télécoms Media (Images & Réseaux), Biotechnologies (Atlantique Biothérapies), matériaux métalliques composites (EMC2)

- les pôles liés à des filières plus traditionnelles, et souvent en difficulté : végétal (Végépolys), bâtiment (Génie Civil Ouest), mécanique (certains aspects du pôle Auto haut de gamme), voire agroalimentaire (Valorial).

Mais de manière générale, deux grandes tendances se dessinent :

- il est plus difficile de recruter pour les PME que pour les grands Groupes (déficit d'images, de moyens, polyvalence requise...) et de recruter des emplois à faible qualification que des emplois qualifiés.

- les ultra-spécialistes sont difficiles à recruter aussi bien pour les petites entreprises que pour les grands groupes.

Au final, la disponibilité de la ressource humaine apparaît cruciale pour la croissance attendue demain. Elle va conditionner le futur développement des partenaires des pôles. C'est dire toute l'importance de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences à l'échelle des pôles.

### Novembre 2007 - Juin 2008 : les pôles de compétitivité « évalués »

L'évaluation des pôles de compétitivité réalisée entre novembre 2007 et juin 2008 à la demande de l'Etat par les cabinets Boston Consulting Group et CM International couvre à la fois le dispositif national et une évaluation de chacun des 71 pôles.

Concernant les neuf pôles de compétitivité bretons et ligériens, il apparaît que :

- quatre pôles ont atteint les objectifs de la politique des pôles : « EMC2 », « Images et réseaux », « Mer » et « Valorial ».
- trois pôles ont atteint partiellement ces mêmes objectifs et doivent travailler à l'amélioration de certaines dimensions de leur action : « Auto haut de gamme », « Atlantic Biothérapies », « Végépolys ».
- deux pôles pourraient tirer parti d'une reconfiguration en profondeur : « Génie Civil Ouest » et « Enfant ».

### AVERTISSEMENT

La présente étude vise à prendre la mesure de l'impact du développement des pôles de compétitivité en régions Bretagne et Pays de la Loire et à en identifier la valeur ajoutée en termes de création de richesse et de création/maintien d'emploi notamment cadre.

Elle s'inscrit dans la continuité des études menées en 2006 en région PACA, puis en 2007, en région Rhône-Alpes et au niveau national.

Ces études ont montré que l'effet des pôles ne se fera vraiment sentir qu'à partir de 2010 et que, passée cette échéance, différents scénarios sont possibles.

L'étude réalisée en régions Bretagne et Pays de la Loire reprend la même démarche méthodologique et repose sur trois approches complémentaires :

- une recherche documentaire,
- une analyse quantitative macroéconomique pour élaborer plusieurs scénarios possibles de création d'emplois cadres à l'horizon 2010 et 2015,
- une étude qualitative microéconomique : enquête terrain auprès d'une quarantaine d'acteurs clés de la région.

Elle se démarque des précédentes (menées en région PACA, puis en région Rhône-Alpes), en décrivant non seulement deux régions distinctes et voisines (au niveau des départements de la Loire-Atlantique et de la Mayenne), mais aussi l'ensemble, (la « méta région ») qu'elles constituent. Elle tend à identifier points communs, divergences et complémentarités.